



SYNDICAT CGT NICE MÉTROPOLE CÔTE D'AZUR

33, Avenue Jean Médecin 06000 Nice - Tel : 04.97.13.24.11
L'Arénas - Immeuble le Phare - 405, promenade des Anglais 06202 - Nice Cedex 3 Tel : 04.89.98.14.51 ou 52

Mail : syndicat.cgt@ville-nice.fr Site internet : cgtnmca.fr Page facebook : [@cgtnmca](https://www.facebook.com/cgtnmca)

Nice, le 25 juillet 2025

Madame la Directrice générale du
CCAS de la ville de Nice

Objet : Demande de recrutement d'un adjoint au directeur pour la Résidence Autonomie Gambetta

Madame la Directrice générale,

Le syndicat CGT NMCA souhaite attirer à nouveau votre attention sur la situation préoccupante au sein de la Résidence Autonomie Gambetta, qui, contrairement aux deux autres structures du même type gérées par la collectivité, ne dispose ni d'un adjoint au directeur, ni de renfort administratif.

Cette absence de personnel d'encadrement complémentaire entraîne une surcharge d'activité importante pour l'équipe en place, particulièrement en cas d'absence de la responsable. Elle engendre également une pression accrue sur les adjoints et responsables des deux autres Résidences Autonomie, qui doivent ponctuellement intervenir, au détriment de leurs propres missions et de la qualité du service rendu.

Outre les aspects organisationnels et humains, cette carence a un impact direct sur la sécurité de la résidence. En effet, en l'absence d'un encadrement suffisant, il devient difficile de garantir une réponse rapide et adaptée aux situations imprévues, de coordonner les interventions des prestataires ou encore d'accueillir et d'informer correctement les familles des résidents. Ces missions essentielles, souvent simultanées, nécessitent la présence d'un adjoint afin d'assurer la continuité de service et la sérénité du fonctionnement quotidien de l'établissement.

Aussi, la CGT NMCA demande l'ouverture immédiate d'un poste d'adjoint au directeur sur la Résidence Autonomie Gambetta, afin d'assurer une continuité de fonctionnement dans des conditions dignes et sécurisées pour les agents comme pour les résidents, et de garantir un service public de qualité, réactif et humain.

Dans l'attente d'une réponse favorable et d'un engagement concret de votre part, nous restons disponibles pour échanger sur ce sujet prioritaire.

Nous vous prions d'agréer, Madame la Directrice générale du CCAS, l'expression de nos salutations distinguées.

PO/ Le Syndicat CGT NMCA
Le Responsable du secteur communication

Andrew RENAULT